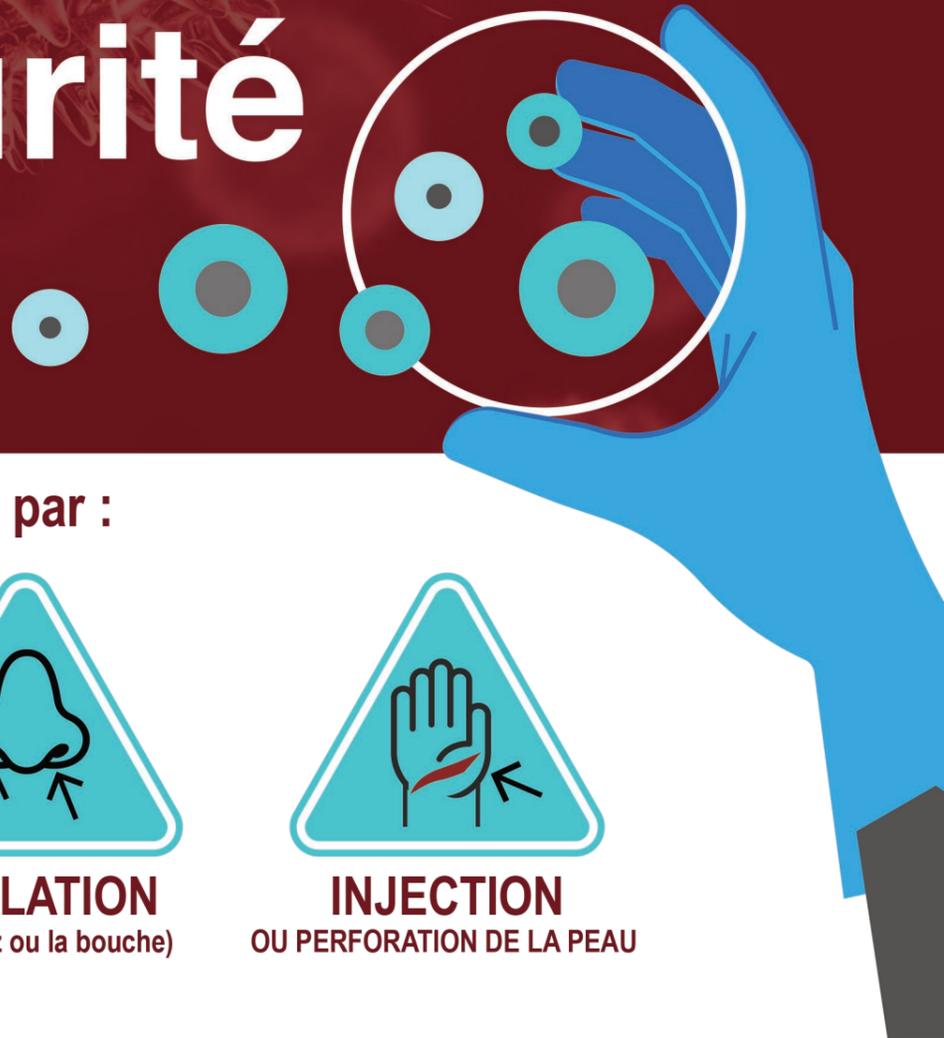


La biosécurité **en** action



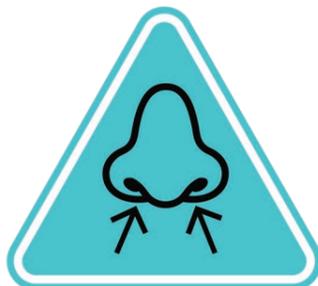
L'exposition aux biorisques peut avoir lieu par :



ABSORPTION
(par les yeux, les muqueuses ou la peau)



INGESTION
(par la bouche)



INHALATION
(par le nez ou la bouche)



INJECTION
OU PERFORATION DE LA PEAU

Comment se protéger et protéger les autres lors de l'utilisation de biorisques

À faire :

À éviter :

- + Attacher les cheveux longs
- + Porter des lunettes de sécurité (sans verres de contact)
- + Porter des gants
- + Porter un sarrau
- + Porter des chaussures fermées (qui n'exposent pas les orteils)

- Toucher vos effets personnels avec des gants contaminés
- Produire des aérosols avec des biorisques
- Apporter de la nourriture dans les espaces de travail
- Plier, couper ou remettre le capuchon sur des aiguilles usagées

N'oubliez pas de toujours vous laver les mains et de décontaminer les espaces de travail après toutes les activités!



APPRENEZ-EN DAVANTAGE!

Pour en savoir plus, visitez <https://training-formation.phac-aspc.gc.ca/?lang=fr> pour accéder gratuitement à des cours, des vidéos et d'autres ressources.



Agence de la santé
publique du Canada

Public Health
Agency of Canada

Canada